

MOBILITÉ

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

SE DÉPLACER AUTREMENT, SANS COMPLIQUER LE QUOTIDIEN DE L'ÉTUDE

La mobilité constitue un levier important pour réduire l'empreinte environnementale d'une étude notariale. Déplacements domicile-travail, dans le cadre de rendez-vous, formations, événement ainsi que véhicules de service, livraisons : de nombreuses situations offrent des possibilités d'amélioration, souvent sans contrainte excessive.

Sans bouleverser l'organisation existante, il est possible d'agir progressivement, en combinant sensibilisation, meilleure organisation et, lorsque le contexte local et les infrastructures le permettent, des alternatives adaptées à la voiture individuelle.

Les propositions de mise en œuvre ci-dessous sont des pistes concrètes pour vous aider à passer à l'action, à votre rythme. Pensez à adapter ces idées à votre contexte (taille de l'étude, localisation, accessibilité, profil des collaborateurs).

 **Conseil :** nous vous indiquons la force de l'impact des mesures. Commencez par une ou deux actions que vous trouvez simples, puis élargissez au fil des mois. L'important en mobilité est d'avancer pas à pas.

Avant propos

Les bonnes pratiques présentées dans ces guides ont été conçues pour accompagner les études notariales vers des modes de fonctionnement plus durables, de manière progressive, réaliste et adaptée à la diversité des situations.

Chaque étude évolue dans un contexte qui lui est propre – géographique, organisationnel, humain – et certaines pratiques seront plus faciles à mettre en œuvre que d'autres selon les réalités locales, les infrastructures disponibles ou les contraintes existantes.

Ces guides n'ont pas vocation à imposer des solutions uniformes ni à remettre en cause des choix individuels. Ils visent en revanche à encourager activement la réflexion et le passage à l'action, en mettant en lumière des leviers concrets, testés et adaptables, qui peuvent être mis en œuvre dès aujourd'hui ou à plus long terme.

Chaque étude est invitée à :

- identifier les pratiques pertinentes pour son contexte,
- expérimenter celles qui semblent accessibles,
- et inscrire, pas à pas, la durabilité dans son fonctionnement quotidien.

Ces documents constituent ainsi des outils d'aide à la décision et d'inspiration, au service d'une démarche d'amélioration continue, où chaque action compte.



Certaines pratiques sont identifiées par ce repère visuel. Celui-ci indique qu'elles correspondent à des critères pris en compte dans l'obtention du label de durabilité développé par Fednot, en collaboration avec GoodPlanet Belgium.

SENSIBILISER LE PERSONNEL À LA MOBILITÉ DOUCE

IMPACT : MOYEN

1.

La sensibilisation joue un rôle clé dans l'évolution des habitudes de déplacement. En rendant visibles les alternatives à la voiture individuelle, votre étude encourage progressivement des choix de mobilité plus durables.

Idées de mise en œuvre :

- Participer chaque année à la Semaine de la mobilité ou à la Semaine du vélo.
- Organiser un Challenge Mobilité sur un mois (vélo, marche, transports en commun, « Au travail sans voiture »).
- Mettre en place une campagne d'affichage ou de communication interne sur la mobilité douce.
- Organiser une promenade à vélo ou une animation similaire.
- Participer à des initiatives externes telles que Bike to Work ou Bypad (Bicycle Policy Audit).
- Distribuer une petite collation pour les cyclistes au parking vélo.



La sensibilisation des collaborateurs est un levier important de la mobilité durable. Des actions régulières permettent de faire évoluer progressivement les habitudes de déplacement et de mieux faire connaître les alternatives existantes.



ÉLABORER ET DIFFUSER UN PLAN D'ACCÈS MULTIMODAL

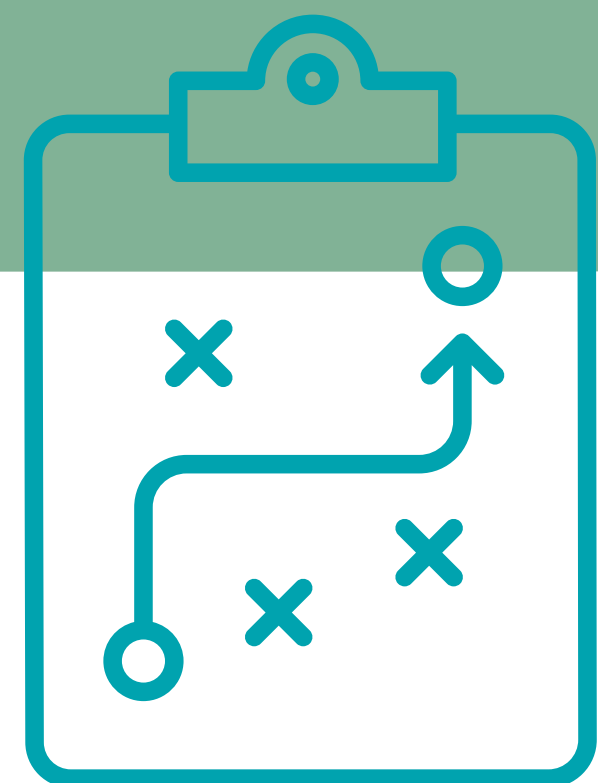
IMPACT : FORT

2.

Un plan d'accès multimodal facilite l'accès au site pour les collaborateurs comme pour les visiteurs, en mettant en valeur toutes les alternatives disponibles à la voiture.

Idées de mise en œuvre :

- Élaborer un plan indiquant tous les modes d'accès : à pied, à vélo, en train, en tram, en métro, en bus, en taxi et en voiture.
- Proposer les meilleurs itinéraires pour chaque mode de transport et des informations ou des conseils pratiques de mobilité.
- Localiser les parkings voitures et vélos, ainsi que les arrêts de transports en commun.
- Diffuser ce plan en interne et le joindre aux invitations destinées aux visiteurs externes.



PROPOSER DES CONSULTATIONS EN LIGNE LORSQUE CELA EST PERTINENT

IMPACT : MOYEN

3.

Les consultations à distance permettent de limiter certains déplacements tout en facilitant l'accès à l'étude pour les clients.

Elles peuvent constituer une solution pratique pour certains rendez-vous, lorsque la présence physique n'est pas indispensable.

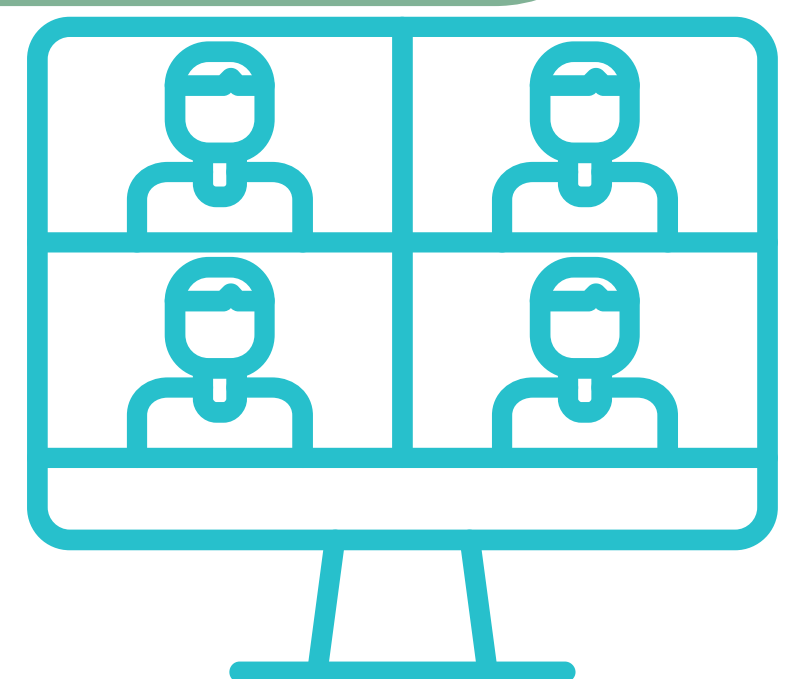
Idées de mise en œuvre :

- Informer les clients de la possibilité de rendez-vous à distance.
- Utiliser des outils simples et accessibles.
- Réserver cette possibilité aux rendez-vous qui s'y prêtent.



GoodPlanet

La possibilité de réaliser certains rendez-vous à distance s'inscrit dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.



ÉLABORER UNE PROCÉDURE DE SUIVI DES PICS DE POLLUTION

IMPACT : FAIBLE

4.

Anticiper les épisodes de pollution permet d'adapter temporairement les comportements de mobilité et de limiter les impacts négatifs sur la santé et l'environnement.

Idées de mise en œuvre :

- Définir des recommandations de mobilité applicables en cas de pic de pollution.
- Prévoir des consignes claires concernant le travail à distance et l'accès aux documents de l'étude.
- Communiquer la procédure de manière simple et accessible à l'ensemble du personnel.



DÉVELOPPER UNE BASE DE DONNÉES DE COVOITURAGE

IMPACT : MOYEN

5.

Le covoiturage constitue une solution concrète pour réduire le nombre de véhicules et favoriser les déplacements partagés. Il peut être particulièrement pertinent dans les zones moins bien desservies par les transports en commun ou lorsque les distances rendent d'autres alternatives peu réalistes. Même mis en place de manière informelle, il permet de créer des synergies entre collègues et de limiter progressivement l'autosolisme (l'ensemble des déplacements réalisés seul en voiture).

Idées de mise en œuvre :

- Créer une base de données interne recensant les trajets compatibles entre collègues.
- Envisager une base partagée avec d'autres entreprises voisines pour élargir les possibilités.
- Mettre régulièrement à jour les informations afin de maintenir l'outil vivant et utile.

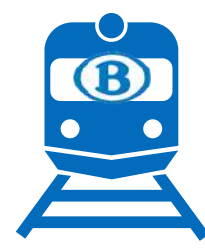


REMBOURSER INTÉGRALEMENT LES FRAIS DE TRAIN DOMICILE-TRAVAIL

I M P A C T : F O R T

6.

Le remboursement total des frais de train constitue un incitant fort à l'abandon de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

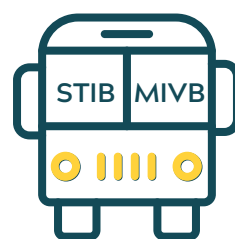


REMBOURSER INTÉGRALEMENT LES AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN

I M P A C T : F O R T

7.

Bus, tram et métro représentent des alternatives efficaces à la voiture pour de nombreux collaborateurs.



GoodPlanet

Le soutien aux transports en commun pour les déplacements domicile-travail s'inscrit dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.

FORMER À L'ÉCO-CONDUITE LES CONDUCTEURS AU KILOMÉTRAGE ANNUEL ÉLEVÉ

I M P A C T : M O Y E N

8.

Pour les collaborateurs effectuant plus de 30.000 km chaque année, la formation à l'éco-conduite leur permettra de réduire la consommation de carburant, les émissions associées et l'usure des véhicules. Valorisez cette démarche comme un investissement durable.



METTRE À DISPOSITION DU MATÉRIEL D'ENTRETIEN POUR LES VÉLOS

I M P A C T : F A I B L E

9.

Faciliter l'usage du vélo passe aussi par un minimum de confort et de sécurité pour les cyclistes.

Idées de mise en œuvre :

- Mettre à disposition des pompes, rustines et petit outillage.
- Prévoir des chargeurs pour lampes ou batteries.
- Informer les cyclistes de l'existence de ce matériel.



ENCOURAGER FINANCIÈREMENT L'USAGE DU VÉLO

IMPACT : FORT

10.

Les incitants financiers rendent le vélo plus attractif pour les trajets domicile-travail.

Idées de mise en œuvre :

- Octroyer une indemnité kilométrique vélo d'au moins 0,30 €/km (exonérée jusqu'à 0,37 €/km).
- Mettre à disposition un vélo de société, avec ou sans leasing.
- Rembourser l'abonnement Villo! ou à un système similaire.
- Veiller à ce que les vélos mis à disposition soient utilisables pour les trajets domicile-travail.



Les mesures encourageant l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail s'inscrivent dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.

SUIVRE LA CONSOMMATION DE CARBURANT OU LE KILOMÉTRAGE DES VÉHICULES

I M P A C T : M O Y E N

11.

Le suivi des données permet d'objectiver les usages et d'identifier des pistes d'optimisation.

Idées de mise en œuvre :

- Suivre annuellement la consommation de carburant ou le kilométrage des véhicules.
- Comparer les données d'une année à l'autre.
- Identifier des pistes d'optimisation (regroupement de déplacements, alternatives).



ÉVALUER L'ÉCOSCORE DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

IMPACT : MOYEN

12.

L'analyse de l'écoscore permet de mesurer la performance environnementale globale de la flotte. L'Ecoscore est un score environnemental pour les véhicules, qui donne une indication de l'impact environnemental du véhicule sur une échelle de 0 à 100. Plus le score est élevé, plus le véhicule est respectueux de l'environnement. L'Ecoscore est un score absolu, et ne tient donc pas compte de la taille du véhicule, du nombre de sièges, etc.

Idées de mise en œuvre :

- Réaliser un diagnostic via l'outil Ecoscore (ecoscore.be)
- Calculer l'écoscore moyen de la flotte.
- Intégrer cet indicateur dans les décisions de renouvellement.



BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

Tentez également les autres actions reprises dans les guides thématiques afin d'inscrire la mobilité dans une démarche globale et cohérente.

OFFRIR DES ALTERNATIVES À LA VOITURE DE SOCIÉTÉ - IMPACT FORT

Le budget mobilité permet de remplacer ou compléter la voiture par d'autres modes de transport.

Idées de mise en œuvre :

- Informer les collaborateurs sur le budget mobilité.
- Proposer des solutions combinant transports en commun et vélo.
- Adapter les choix aux besoins professionnels réels.

DÉVELOPPER UNE APPROCHE COLLECTIVE DE LA MOBILITÉ AVEC D'AUTRES ENTREPRISES PROCHES

Mettre en place une approche collective permet d'optimiser certains flux et de mutualiser des solutions de mobilité. Cette coopération peut notamment porter sur les livraisons, la collecte des déchets ou d'autres services logistiques, afin de limiter les déplacements et les nuisances associées.

BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

METTRE À DISPOSITION DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La mise à disposition de bornes de recharge facilite l'usage de véhicules électriques, tant pour les véhicules de service que pour les véhicules privés du personnel.
Le nombre de bornes installées devrait être adapté aux besoins réels afin d'assurer un usage fluide et éviter les situations de saturation.



La mise à disposition de points de recharge pour véhicules ou vélos électriques s'inscrit dans les critères du label de durabilité développé par Fednot

OCTROYER UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE POUR LES DÉPLACEMENTS À PIED

Reconnaître les déplacements effectués à pied valorise ce mode de transport simple et accessible. Cette mesure encourage les trajets courts sans véhicule motorisé et s'inscrit dans une logique globale de mobilité durable.

ORGANISER UNE NAVETTE PRIVÉE VERS UNE GARE LORSQUE LES TRANSPORTS EN COMMUN SONT INSUFFISANTS

Dans les zones moins bien desservies, une navette privée peut constituer une alternative crédible à la voiture individuelle. Elle permet de relier l'étude à une ou plusieurs gares et de faciliter l'accès au train pour les collaborateurs.

BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

REMBOURSER LES FRAIS DE PARKING DES GARES POUR LES COLLABORATEURS VENANT EN TRAIN

La prise en charge des frais de parking en gare facilite le recours au train pour les déplacements domicile-travail. Cette mesure permet de lever un frein pratique pour les collaborateurs habitant dans des zones peu desservies.

ORGANISER DES FORMATIONS À LA CONDUITE DU VÉLO EN MILIEU URBAIN

Former les collaborateurs à la conduite du vélo en ville améliore la sécurité et la confiance dans l'usage de ce mode de déplacement. Ces formations peuvent aborder tant les règles de circulation que les droits et obligations des cyclistes.

OFFRIR UN ENTRETIEN ANNUEL DES VÉLOS OU ORGANISER UN ATELIER DÉDIÉ

Proposer un entretien annuel des vélos ou un atelier collectif de réparation contribue à la sécurité et à la durabilité du matériel. Ces initiatives valorisent l'usage régulier du vélo et renforcent l'adhésion des collaborateurs.

BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

OPTIMISER L'ORGANISATION DES ESPACES DANS UN CONTEXTE DE TÉLÉTRAVAIL

Lorsque le télétravail est possible, une réflexion sur les besoins réels en espaces, mobilier et équipements permet de réduire les surfaces et les ressources mobilisées.
Cette démarche peut entraîner une diminution du nombre de postes de travail et de places de parking, sans dégrader le fonctionnement de l'étude.

PROPOSER UN SYSTÈME DE VÉHICULES OU SCOOTERS PARTAGÉS

La mise à disposition de véhicules ou scooters partagés pour les déplacements professionnels permet de limiter la taille de la flotte individuelle.
Cette solution favorise un usage plus rationnel des véhicules et réduit les coûts et impacts associés.

CHAQUE GESTE COMPTE



Le projet Let's Go Green repose sur la conviction que chaque geste compte.

Le notariat peut être un acteur du changement.

Chez Fednot, cet engagement s'inscrit dans la durée. Depuis plusieurs années, des actions concrètes sont menées avec les collaborateurs pour évoluer vers une organisation plus durable.

Le projet est né en 2024, à l'initiative de notaires réunis pour organiser le congrès du Hainaut consacré à la durabilité. Le titre Let's Go Green en est devenu le fil conducteur, avec l'ambition de contribuer, à son échelle, aux enjeux environnementaux.

*Une question ?
optimi@fednot.be*